

SECTION 1 - IDENTIFICATION	
Identificateur du produit:	BLOC 54
Code du produit:	
Usage du produit/Description:	Dégraissant pour moteur
Nom chimique :	Mélange
Famille chimique:	
Identificateur du fournisseur:	Sweet Ride® Division de Corporation G - Véhicules & Transport Inc.
Identificateur du fabricant:	305, rue Barton Sherbrooke (Québec) J1L 2L1 819-780-0841 www.sweetride.ca
Numéro de téléphone d'urgence:	Canutec (613) 996-6666 24 hrs
SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS	
Classification	Liquide inflammables 3 Danger par aspiration 1 Irritation cutanée 3 Irritation oculaire 2B Toxicité aiguë, inhalation 4 Toxicité pour certains organes cibles exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour certains organes cibles exposition unique; Effets narcotiques 3 Cancérogénicité 2 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu 2 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme 2
Mention d'avertissement	DANGER
Mention de danger	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H316 Provoque une légère irritation cutanée. H320 Provoque une irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H401 Toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil de prudence - prévention	P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillard/ vapeurs / aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
Conseil de prudence - réponse	P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO ₂ , une mousse d'alcool ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement



BLOC 54

	P332+P313	tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical / Consulter un médecin.
	P301+P310	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
	P331	Ne PAS faire vomir.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précautions à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical / consulter un médecin.
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
	P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical / Consulter un médecin.
Conseil de prudence - stockage	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405	Garder sous clef.
Conseil de prudence - élimination	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales/fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Naphta (pétrole) hydrotraité lourd	64742-48-9	60 – 100
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	7 – 13
Alcool éthoxylé C12-C15	68131-39-5	3 – 7
D-Limonène	5989-27-5	1 – 5
Diéthanolamine	111-42-2	1 – 5

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Note au médecin:

Traitement spécifique : Risques d'aspiration dans les poumons lors de vomissements. Traiter comme pneumonie chimique.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	Si le produit est impliqué dans un incendie, utiliser des poudres chimiques sèches, du CO ₂ , une mousse d'alcool ou de l'eau pulvérisée.
Agents extincteurs inappropriés :	Un jet d'eau direct peut disperser le produit et étendre l'incendie.
Produits combustion dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes d'azote, fumée irritante.
Équipement de protection :	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
Précautions spéciales:	Retenir les eaux d'écoulement. Refroidir les contenants avec de la brume d'eau. La chaleur peut faire augmenter la pression dans les contenants et provoquer l'éclatement. Les vapeurs peuvent se déplacer au niveau du sol et s'enflammer.

BLOC 54

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Éloigner le personnel non nécessaire. Ne pas fumer. Éviter le contact avec le produit, Éviter de respirer les vapeurs / aérosols. Éteindre les sources de chaleur ou d'ignition. Ventiler les lieux du déversement. Si dans un endroit restreint, s'assurer de porter un équipement respiratoire autonome. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec la peau ou les yeux. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation des vapeurs ou brouillards. Porter un équipement de protection adéquat. Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Exigences en matière de stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker loin des matériaux incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.

Matières incompatibles :

Agents oxydants, acides, alcalins.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

Ingrédient	CAS	Source	Valeur
Naphta (pétrole) hydrotraité lourd	64742-48-9		Aucune limite établie.
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	NIOSH	VEMP 10 ppm (67.5 mg/m3)
		NIOSH	VECD 15 ppm (101.2 mg/m3)
Alcool éthoxylé C12-C15	68131-39-5		Aucune limite établie.
D-Limonène	5989-27-5	ALBERTA	VEMP 20 ppm (111 mg/m3)
Diéthanolamine	111-42-2	ACGIH	VEMP 1 mg/m3
		NIOSH	VEMP 3 ppm (15 mg/m3)
		CSST	VEMP 3 ppm (13 mg/m3)

Mesures d'ingénierie:

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti-éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

BLOC 54

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide transparent, jaune
Odeur :	Solvant
Seuil de l'odeur:	Non disponible
pH :	Non disponible
Point de fusion:	Non disponible
Point initial ébullition:	Non disponible
Point d'éclair:	>54°C
Taux évaporation (acétate de butyle = 1):	Non disponible
Inflammabilité:	Inflammable.
LIE:	Ne s'applique pas
LSI:	Ne s'applique pas
Tension de vapeur:	Non disponible
Densité de vapeur (air=1):	Non disponible
Densité relative:	< 1.0
Solubilité:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Température auto-inflammation:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Volatiles:	Non disponible
Viscosité:	< 10 cps

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Non.
Conditions à éviter :	Matériaux incompatibles, sources de chaleur ou d'ignition.
Matériaux incompatibles:	Agents oxydants, acides, alcalins.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:			
Ingrédients dangereux	No. CAS	DL₅₀ (voie, espèce)	CL₅₀ (espèce)
Naphta (pétrole) hydrotraité lourd	64742-48-9	DL ₅₀ > 5000 mg/kg, oral, rat DL ₅₀ > 3160 mg/kg, cutané, lapin	CL ₅₀ > 2.5 mg/L, rat, 4h
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	DL ₅₀ 3384 mg/kg, oral, rat DL ₅₀ 2700 mg/kg, cutané, lapin	Aucune donnée.
Alcool éthoxylé C12-C15	68131-39-5	DL ₅₀ 2000 mg/kg, oral, rat DL ₅₀ >2000 mg/kg, cutané, lapin	Aucune donnée.
D-Limonène	5989-27-5	DL ₅₀ 4400 mg/kg, oral, rat DL ₅₀ >5000 mg/kg, cutané, lapin	Aucune donnée.
Diéthanolamine	111-42-2	DL ₅₀ 710 mg/kg, oral, rat	Aucune donnée.
Voie d'administration Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.			
Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :			
Inhalation :	Irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence, vertiges, nausées, maux de tête, perte de conscience.		
Peau :	Irritation mineure, rougeurs.		
Yeux :	Rougeurs, douleur, larmoiement.		
Ingestion :	L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer de malaises. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer de l'irritation du système digestif, nausées, inconfort. Risques d'aspiration dans les voies respiratoires si vomissements, pouvant provoquer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.		
Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :			
Inhalation:	Certaines personnes peuvent développer une sensibilisation.		
Peau:	Peut causer un assèchement de la peau, une délipidisation de la peau, des gerçures, dermatite.		
Yeux:	Aucune donnée.		
Ingestion:	Aucune donnée.		
Cancérogénicité (CIRC) :	D-Limonène	5989-27-5	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.

BLOC 54

Téatogénicité:	Diéthanolamine	111-42-2	Groupe 2B : Peut-être cancérogène pour l'Homme.
Mutagénicité:	Aucune donnée.		
Toxicité pour reproduction :	Aucune donnée		
Organe cible:	Système respiratoire.		
Conditions aggravées par l'exposition :	Aucune donnée.		



SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	Valeur	Espèce
Naphta (pétrole) hydrotraité lourd	64742-48-9	CL50 2200 mg/L, 96h	Pimephales promelas
		NOEL > 1 mg/L, 21 jours	Daphnia magna
		LL0 10000 mg/L, 96h	Chaetogammarus marinus
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	CL50 1300 mg/L	Lepomis macrochirus
		CL 2700 mg/L	Carassius auratus
Alcool éthoxylé C12-C15	68131-39-5	CL50 0.29 – 72 mg/L, 48h	Daphnia magna
		CL50 0.7 – 12.3 mg/L, 96h	Lepomis macrochirus
		CL50 0.48 – 13 mg/L, 96h	Pimephales promelas
		CL50 0.9 – 2.7 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss
		CL50 1.8 – 4.5 mg/L, 96h	Leuciscus idus
		CE50 0.9 – 39 mg/L, 96h	Algae
D-Limonène	5989-27-5	NOEC 1 – 4 mg/L	Pimephales promelas
		CL50 0.72 mg/L, 96h	Pimephales promelas
Diéthanolamine	111-42-2	CE50 0.36 mg/L, 48h	Daphnia magna
		CL50 2.25 mg/L, 48h	Daphnia
		CL50 2.6 mg/L, 96h	Poisson (non spécifié)
Persistance et biodégradation :	Non disponible		
Potentiel bioaccumulation :	Non disponible		
Mobilité dans le sol :	Non disponible		
Autres effets nocifs :	Non disponible		

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
Méthodes d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1268	DISTILLATS DE PÉTROLE N.S.A. (Hydrocarbures)	3	III	
QUANTITÉ LIMITÉE : 5 L				
Précautions spéciales:	Tenir à l'écart des sources de chaleur et d'ignition.			
Dangers environnementaux:	Polluant marin.			

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

BLOC 54

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Préparée par:	Laboratoire Campeau & Bouchard Inc. 61 rue Des menuisiers, Local 106 Sainte-Anne-Des-Plaines, Qc, J0N 1H0
Numéro de téléphone:	(514) 642-6669
Date :	20 octobre 2016
Version:	1.0
Abréviations:	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible ExposureLimit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, le fabricant ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.